

# Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1<sup>er</sup> au 10 mai 2023

On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner? Rien de plus simple! Envoyez un mail vide à <u>rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org</u>

## Les incidents

Saint-Laurent : <u>Les événements déclarés à l'Autorité de Sûreté Nucléaire en avril 2023</u> (niveau 0) Publié le 02/05/2023

2 événements significatifs liés au domaine de la radioprotection ont été déclarés en avril 2023 par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).
(...)

## Flamanville: Evènements significatifs - avril 2023 (niveau 0)

Publié le 03/05/2023

La direction de la centrale de Flamanville 1&2 a déclaré le 22 avril et le 24 avril 2023, à l'autorité de sûreté nucléaire, 2 événements significatifs radioprotection de niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7. (...)

La direction de la centrale de Flamanville 1&2 a déclaré le 10 mars, le 5 avril et le 25 avril 2023, à l'autorité de sûreté nucléaire, 3 événements significatifs sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7. (...)

Flamanville 3 a déclaré le 20 avril 2023, à l'autorité de sûreté nucléaire, un événement significatif radioprotection de niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7.(...)

Dampierre : <u>synthèse des événements déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire en mars 2023 (</u>niveau 0) Publié le 04/05/2023

En mars 2023, la centrale de Dampierre-en-Burly a déclaré 3 événements significatifs de sûreté de niveau 0 (écarts) à l'Autorité de sureté nucléaire (...) et ré-indicé un évènement déclaré en février (...).

## Les actus de l'ASN

L'ASN encadre la poursuite du fonctionnement des parcs d'entreposage de conteneurs d'uranium des INB 93, 178 et 179 situées sur le site Orano du Tricastin

Publié le 02/05/2023

Orano Chimie-Enrichissement exploite, sur le site du Tricastin, plusieurs parcs d'entreposage de conteneurs d'uranium, situés au sein des installations nucléaires de base (INB) 93, 178 et 179 (Drôme). L'exploitant est tenu d'effectuer un réexamen périodique de ces installations tous les dix ans, en application de l'article L. 593-18 du code de l'environnement. Le réexamen périodique d'une installation nucléaire consiste à examiner la conformité de l'installation à l'ensemble des règles qui lui sont applicables, à assurer la maîtrise des effets de son vieillissement, et à améliorer son niveau de sûreté au regard des meilleures pratiques disponibles.

L'ASN a analysé le rapport de conclusions du réexamen périodique des parcs d'entreposage de conteneurs d'uranium des INB 93, 178 et 179, transmis par Orano le 30 décembre 2019.



A l'issue de l'analyse de ce rapport, l'ASN souligne la qualité de ce dossier de réexamen et estime que les dispositions de maîtrise des risques et inconvénients proposées par l'exploitant sont pertinentes. Les actions d'amélioration définies dans son plan d'action, ou au travers des engagements qu'il a pris, sont mises en œuvre de manière satisfaisante et conduisent notamment à :

une amélioration des référentiels de sûreté des parcs d'entreposage; un renforcement des opérations de surveillance des conteneurs entreposés; un plan de gestion et de démantèlement d'anciens conteneurs afin de diminuer l'inventaire dispersable des installations.

L'ASN n'a pas d'objection à la poursuite du fonctionnement des parcs d'entreposage de conteneurs d'uranium des INB 93, 178 et 179 et a mis à jour les prescriptions applicables à leur exploitation. L'ASN a remis les conclusions de son instruction à la ministre de la transition énergétique. Le rapport de conclusions du prochain réexamen des parcs d'entreposage d'uranium devra être transmis par l'exploitant avant le 31 décembre 2029.

## L'ASN participe à la 51e réunion de l'International nuclear regulators association (INRA)

Publié le 09/05/2023

Les 4 et 5 mai 2023, l'International nuclear regulators association (INRA) qui regroupe les responsables de neuf autorités de sûreté nucléaire a organisé à Toronto, au Canada, sa 51e réunion. Cette réunion, sous présidence canadienne, a été l'occasion pour les membres d'INRA d'échanger sur l'actualité, les sujets d'intérêt commun et les enjeux en matière de sûreté nucléaire. (...)

### Comment les Français perçoivent-ils l'efficacité du contrôle de la sûreté nucléaire ?

Publié le 09/05/2023

Depuis 2005, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) mène chaque année une étude d'opinion. Cela lui permet notamment d'étudier la perception[1] des Français sur le risque nucléaire et sur le contrôle de la sûreté nucléaire et la radioprotection en France. Les résultats de cette étude montrent en 2022 que le contrôle du nucléaire est jugé efficace par une majorité de Français. L'ASN est reconnue pour son socle de compétence en la matière, la priorité qu'elle donne à la protection des personnes ainsi que pour son rôle dans la prise de décision en matière nucléaire. (...)

## Les actus de l'IRSN

## <u>Guerre en Ukraine : la mobilisation de l'IRSN au service des pouvoirs publics et des citoyens</u> 02/05/2023

Le 24 février 2022, les troupes russes envahissent l'Ukraine sur quatre fronts. Rapidement elles prennent le contrôle du site de Tchernobyl. Dès le lendemain, l'IRSN mobilise son organisation de crise et active son Centre technique de crise (CTC) à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) afin d'assurer ses missions d'appui technique et scientifique auprès des services de l'État et des instances internationales. L'IRSN se mobilise également pour répondre aux sollicitations et questionnements des médias et de la société civile. Ses équipes produisent des notes d'information et des documents pédagogiques sur la situation des installations nucléaires en Ukraine afin de contribuer à une compréhension des risques.

Mais la guerre se prolonge. À diverses périodes, des installations nucléaires ukrainiennes sont la cible de tirs d'artillerie. La situation suscite des inquiétudes. Jamais jusqu'alors un pays nucléarisé n'avait été le théâtre d'un conflit armé de cette ampleur. Jamais des centrales nucléaires n'avaient été utilisées comme des cibles militaires, alors qu'elles n'ont pas été conçues pour résister à un acte de guerre. Jamais un risque d'accident radiologique grave n'avait menacé l'Europe dans la durée. (...)



Anticiper, surveiller, s'adapter, informer, découvrez les coulisses de la mobilisation de l'IRSN tout au long de la crise Ukrainienne dans son dossier : « <u>Guerre en Ukraine : la mobilisation de l'institut au service des pouvoirs publics et des citoyens »</u>

## Pour en savoir plus:

Consulter notre page « Situation des installations nucléaires en Ukraine », régulièrement mise à jour.

# L'IRSN a co-dirigé la mission post sismique française en Turquie sous l'égide de l'Association française du Génie Parasismique

03/05/2023

A la suite des séismes du 06/02/2023 de magnitudes Mw 7,8 et 7,5 qui ont touché les régions de Hatay et de Kahramanmaraş en Turquie, l'Association Française de Génie Parasismique (AFPS) a décidé de lancer du 31/03/2023 au 09/04/2023 une mission d'observation pour recueillir des informations en vue de tirer les principaux enseignements applicables au contexte français.

Une restitution publique sera organisée au ministère de l'écologie à la Défense en septembre 2023 et un rapport de mission sera produit.

Pour plus de détails : <a href="http://www.afps-seisme.org/ACTIVITES/Missions-post-sismiques/2023-Turquie">http://www.afps-seisme.org/ACTIVITES/Missions-post-sismiques/2023-Turquie</a> **Pour en savoir plus** 

Lire la note d'information de l'IRSN « Séisme du sud de la Turquie du 6 février 2023 »

Pour en savoir plus sur la source sismique, la structure de notre planète, les dommages aux bâtiments, la propagation des ondes dans les couches géologiques :

 $\frac{https://www.ensta-paris.fr/index.php/fr/lancement-du-1er-mooc-sur-les-seismes-et-l-ingenierie-parasismique}{parasismique}$ 

## <u>L'IRSN participe à un projet de l'UE de soutien au Centre de protection contre les radiations irakien 10/05/2023</u>

L'Union européenne a lancé, le 24 avril 2023, à Vienne, l'inception meeting du projet « Soutien au renforcement des capacités du Centre de protection contre les radiations dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs ».

Depuis la réunion de lancement du projet en novembre 2022, les partenaires du projet ont travaillé ensemble pour développer une feuille de route finale couvrant les visites techniques et les activités de formation en Jordanie et en France, afin d'atteindre trois objectifs spécifiques :

Améliorer les règles d'infrastructure liées aux installations d'élimination des déchets radioactifs Renforcer l'octroi de licences aux installations d'élimination

Améliorer la réglementation et la surveillance dans le domaine de la sûreté nucléaire, à savoir la radioprotection dans le contexte de la gestion des déchets radioactifs, du déclassement et de l'assainissement.

(...)

## Les actus d'EDF

## Dampierre:

Watt Info avril 2023

Publié le 04/05/2023

Retrouvez le Watt Info d'avril 2023, la newsletter mensuelle de la centrale de Dampierre-en-Burly

#### EPR de Flamanville :

Derniers coups de pinceaux à l'EPR de Flamanville

Publié le 04/05/2023



L'avancement de la remise en conformité des soudures du circuit secondaire principal de l'EPR de Flamanville a permis de donner le top départ à de nouvelles activités dans le bâtiment réacteur telles que la fin des peintures. Celle-ci est une des activités de finition de l'EPR qui requiert un haut niveau de qualité et qui doit répondre à des exigences précises (tenue à l'irradiation, à la chaleur, résistance aux chocs et décontamination). Il s'agit de la dernière ligne droite dans le bâtiment réacteur qui est aujourd'hui à 92% peint. Le bâtiment réacteur est soumis à de nombreux critères réglementaires en fonction des matériaux. Le béton doit être peint afin d'être décontaminable lors de l'exploitation future. Quant au métal, celui-ci doit être peint suivant une épaisseur micrométrée afin de garantir la bonne tenue de la peinture, assurant ainsi la sûreté du bâtiment (en cas d'incendie notamment). (...)

## Golfech:

Contrôles mensuels des rejets

Publié le 05/05/2023

Registre - Rejets chimiques avril 2023 Registre - Rejets radioactifs avril 2023

## Gravelines:

## Chantier du CCL: point d'étape en vidéo

Publié le 02/05/2023

Depuis le début de l'année, la construction du futur Centre de Crise Local suit son cours à l'ouest du site. Découvrez le portrait de Mathieu Leplus, pilote opérationnel du chantier, et les évolutions de ce projet de grande ampleur.

La construction du Centre de Crise Local, CCL, fait partie des modifications Post-Fukushima, intégrées dans le projet des quatrièmes visites décennales, afin de permettre aux sites nucléaires d'accroître leur niveau de sûreté. Tout comme les diesels d'ultime secours, le bâtiment est dimensionné pour résister aux agressions extérieures (séisme, inondation, tornades...).

Un grand bravo à l'ensemble des intervenants qui travaille en toute sécurité sur le Centre de Crise Local. Une charte sécurité a été établie entre les équipes du CNPE et celles de Demathieu Bard, ainsi que leurs sous-traitants. En la respectant, nous pouvons garantir un chantier sans accident.

#### J'TE DIS WATT n°16 - mai 2023

Publié le 02/05/2023 notre lettre d'information <u>J'te dis Watt n°16</u>

## Nogent:

Contrôle mensuels des rejets - Nogent Publié le 10/05/2023 Registres chimiques avril 2023 Registres radiochimiques avril 2023



## Les actus d'Orano et Framatome

### Orano signe un Accord Global de Partenariat avec l'Etat du Niger

04/05/2023

Le 4 mai 2023, à Niamey, à la Primature de l'Etat du Niger, Ousseini Hadizatou Yacouba, Ministre des Mines, Ahmat Jidoud, Ministre des Finances et Nicolas Maes, Président d'Orano Mining, ont signé un Accord Global de Partenariat.

Ce présent accord, qui illustre la volonté d'Orano et du Niger de renforcer un lien fort et durable, couvre plusieurs sujets d'intérêt commun parmi lesquels le projet Imouraren, les conditions de poursuite de l'exploitation de la mine de SOMAÏR, le réaménagement de COMINAK et l'engagement sociétal d'Orano au Niger.

L'accord concilie la volonté du Niger de maximiser les retombées économiques et financières de l'exploitation des emprises minières, de préserver la pérennité économique de SOMAÏR et de limiter l'impact socio-économique de la fermeture de COMINAK.

Concernant le projet Imouraren, il est convenu qu'Orano poursuive les recherches de nouvelles perspectives d'exploitation du gisement. A cet effet, une feuille de route a été établie, incluant une enveloppe d'investissement de 85 millions d'euros, pour démontrer l'applicabilité technique, environnementale et économique de la méthode ISR (In-Situ Recovery) au gisement d'Imouraren. Cette méthode permettrait d'améliorer l'équilibre économique du projet le rendant moins risqué pour l'ensemble des acteurs, tout en diminuant très significativement son empreinte environnementale. Ces travaux de recherche se feront sous la supervision des ministères compétents, en concertation étroite avec les communautés locales. Ils visent à permettre une décision d'investissement à l'horizon 2028 si la faisabilité du projet est confirmée.

# Framatome signe des contrats avec Vattenfall pour la modernisation de la centrale nucléaire de Ringhals

10 Mai 2023

Framatome a annoncé la signature de nouveaux contrats avec Vattenfall pour la modernisation de la centrale nucléaire suédoise de Ringhals. Selon l'accord, Framatome va moderniser les systèmes de contrôle-commande avec sa plateforme de technologie numérique TELEPERM XS et va également rénover les groupes motopompes primaires (GMPP).

Framatome modernisera le système de contrôle-commande des réacteurs de la centrale à l'aide de la plateforme de technologie numérique TELEPERM XS. La modernisation comprend également la rénovation du Simulateur KSU à Ringhals. Avant son installation, l'équipement sera testé conjointement avec Vattenfall dans les locaux du Simulateur KSU. Le nouveau système de contrôle-commande du réacteur sera installé et mis en service en 2026 pour le réacteur n°3 et en 2027 pour le réacteur n°4.

En plus de la modernisation des systèmes de contrôle-commande, Framatome rénovera également les 6 GMPP des unités 3&4. Au sein de la boucle primaire, les GMPP sont essentiels à la sûreté et à l'efficacité des centrales nucléaires. Framatome produit, entretient et répare ces composants depuis des dizaines d'années au sein de ses installations industrielles dans le nord de la France à Jeumont et Maubeuge.

Les internes et les moteurs des GMPP seront acheminés à Maubeuge, où ils seront contrôlés puis rénovés, avec notamment l'installation de nouveaux stators et le remplacement des barrières thermiques. Les éléments rénovés seront ensuite renvoyés en Suède pour y remplacer progressivement entre 2025 et 2031 les équipements actuellement en service. (...)



## Les actus de l'Andra

#### Découvrez le nouveau numéro du Journal de l'Andra (N°44)

Mardi 2 mai 2023

L'édition 44 du Journal de l'Andra (Aube, Manche et Meuse/Haute-Marne) vient de sortir. Au sommaire :

Un dossier complet pour revenir sur la demande d'autorisation de création du projet Cigéo Focus sur la gestion des déchets radioactifs en Belgique

Les détails sur le nouveau Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs

Les chiffres clés de la dernière édition des Essentiels de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs

La question de la mémoire des déchets radioactifs avec l'artiste Juliette Nier

Zoom sur le creusement du premier prototype d'alvéole de stockage pour les déchets de moyenne activité à vie longue

Le point sur le remplissage de l'alvéole dédiée aux déchets TFA au Cires

A la découverte du site archéologique du Rozel

Et de nombreux autres sujets à découvrir à travers les différentes rubriques du Journal.

Bonne lecture!

<u>Lire le Journal de l'Andra n°44 - édition Meuse/Haute-Marne</u>

Lire le Journal de l'Andra n°44 - édition de l'Aube

Lire le Journal de l'Andra n°44 - édition de la Manche

# Le creusement du premier prototype d'alvéole de stockage pour les déchets de moyenne activité à vie longue est terminé

Mercredi 3 mai 2023

Au Laboratoire souterrain, l'Andra a achevé en septembre le creusement du premier démonstrateur « grandeur nature » pour le stockage des déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL). Cette étape préfigure des installations envisagées pour Cigéo.

L'ouvrage en question est long de 80 mètres pour 10 mètres de diamètre (soit le double des autres galeries du Laboratoire). Il a été creusé à 500 mètres de profondeur, au moyen d'un brise-roche hydraulique. Cela a pris plus de deux ans car l'ouvrage a été réalisé en deux temps : d'abord le creusement de la partie supérieure, puis celui de la partie inférieure puisque les engins de creusement disponibles dans le Laboratoire ne permettent pas de creuser un aussi grand diamètre en une seule fois.

Ces dimensions très importantes sont à l'échelle de celles des alvéoles de stockage envisagées dans Cigéo pour le stockage des déchets MA-VL (...)

Baptisée OMA (pour « Ouvrage pour les colis de moyenne activité à vie longue »), cette alvéole expérimentale est un démonstrateur important du process industriel de Cigéo : elle permettra, en conditions réelles, de tester sa faisabilité et d'étudier le comportement dans le temps de ce type d'ouvrage souterrain qui serait reproduit à plus de vingt exemplaires dans Cigéo.

Ce démonstrateur permettra aussi de mettre en place différents types de revêtement (un premier en béton coulé sur 40 mètres de long et un second incorporant un matériau compressible en supplément également sur 40 mètres de long), mais également de suivre l'évolution des propriétés mécaniques et hydrauliques de la roche après le creusement.



## Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

#### **BUGEY**

## Arrêt programmé de l'unité de production n°5 de la centrale nucléaire du Bugey

Publié le 06/05/2023

Samedi 6 mai à 2h du matin, l'unité de production n°5 de la centrale a été déconnectée du réseau d'électricité afin de procéder à son arrêt pour simple rechargement (ASR).

Cet arrêt pour maintenance fait partie du cycle normal d'exploitation du réacteur. Il prévoit le rechargement du combustible et plus de 5000 activités de maintenance.

Plus de 600 salariés d'entreprises partenaires sont mobilisés aux côtés des équipes de la centrale pour réaliser les activités prévues.

Les unités de production n° 2, 3 et 4 sont à la disposition du réseau électrique national.

## Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

#### **CHINON**

## Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°3 pour visite partielle

Publié le 02/05/2023

L'unité de production n°3 a été mise à l'arrêt par les équipes de la centrale ce mardi 2 mai 2023 vers 02h00 pour procéder à la visite partielle de ses installations et au renouvellement d'une partie de son combustible.

Il s'agit pour le site, du 3ème arrêt programmé de l'année.

Lors de cet arrêt, près de 10 000 activités de maintenance préventive et contrôles approfondis seront réalisés par 1000 intervenants EDF et partenaires industriels.

Parmi elles, des activités d'épreuves hydrauliques sur des circuits connexes au circuit primaire et sur le circuit secondaire, ou encore le remplacement d'un moteur sur un groupe moto-pompe dans le bâtiment réacteur.

Les unités de production n°1 et 4 sont en maintenance dans le cadre de leurs arrêts programmés. L'unité de production n°2 est connectée au réseau d'électricité.

#### **GRAVELINES**

## Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 4

ASN – Publié le 02/05/2023

Le réacteur 4 de la centrale nucléaire de Gravelines a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible du 26 octobre 2022 au 10 février 2023.

Les principales activités réalisées par l'exploitant à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été les suivantes :

le déchargement et le rechargement du combustible ;

les opérations de maintenance préventive et de contrôle des matériels ;

l'intégration de demandes de l'ASN et engagements de l'exploitant ;

l'intégration de modifications visant à améliorer la sûreté des installations ;

la rénovation d'une partie des tuyauteries de la source froide ;

la résorption d'écarts de conformité affectant le réacteur.

Pendant cet arrêt, l'ASN a procédé à 2 journées d'inspections inopinées. Ces inspections ont porté notamment sur les activités de résorption des écarts de conformité, le déploiement d'une modification des soupapes de protection du circuit primaire principal (soupapes SEBIM), la rénovation des tuyauteries de la source froide, ainsi que le respect par EDF et ses prestataires des dispositions réglementaires relatives à la radioprotection. À la suite de ces visites, l'ASN a établi un courrier reprenant l'ensemble de ses demandes.



#### Six événements significatifs pour la sûreté, en lien avec l'arrêt, ont été déclarés à l'ASN.

Après examen par sondage des résultats de contrôle et des travaux effectués pendant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné le 24 janvier 2023, en application de la décision n° 2014DC0444 du 15 juillet 2014, son accord au redémarrage du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Gravelines.

## Les consultations du public en cours

Projet de décision de l'ASN autorisant le CEA à gérer comme des déchets non radioactifs deux moteurs électriques de l'installation Phénix (INB n° 71) issus de zones à production possible de déchets nucléaires

#### Consultation du 02/05/2023 au 17/05/2023

Centrale Phénix Réacteur de recherche

La centrale Phénix et ses installations annexes, qui constituent l'installation nucléaire de base n° 71, sont implantées sur le site nucléaire de Marcoule, près de Bagnols-sur-Cèze, dans le département du Gard. Cette centrale nucléaire est un réacteur en démantèlement de la filière des Réacteurs à Neutrons Rapides (RNR) refroidi au sodium, d'une puissance électrique de 250 MWe.

Le CEA souhaite pouvoir gérer deux moteurs électriques qui étaient situés dans une zone à production possible de déchets nucléaires du bâtiment réacteur comme des déchets non radioactifs.

En application du II de l'article 3.1.3 de la décision n° 2015-DC-0508 de l'Autorité de sûreté nucléaire modifiée du 21 avril 2015 relative à l'étude sur la gestion des déchets et au bilan des déchets, le CEA a soumis à l'approbation de l'ASN un dossier contenant les éléments nécessaires à la démonstration que les deux moteurs électriques n'ont pu, en aucune façon et à aucun moment, être contaminés ou activés À l'issue de l'instruction de ce rapport, l'ASN estime que la démonstration du CEA est satisfaisante. Cette démonstration est notamment basée sur l'historique d'exploitation des locaux accueillants les deux moteurs, les barrières de confinement statique et dynamique mises en œuvre, ainsi que les mesures radiologiques approfondies réalisées sur les deux moteurs.

Le projet de décision concerne l'approbation de la gestion des moteurs électriques issus de zones à production possible de déchets nucléaires comme des déchets non radioactifs. projet décision n°CODEP-MRS-2023-022702.pdf (PDF - 164.26 ko)

## Report de l'échéance d'une prescription technique relative à un système de transport, mise en œuvre au sein de l'établissement de La Hague (50)

## Consultation du 02/05/2023 au 17/05/2023

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives

L'ASN soumet à la consultation du public, sur son site internet, un projet de décision modifiant l'échéance d'une prescription technique adoptée le 3 mai 2016 après le réexamen périodique de l'installation nucléaire de base n° 116 dénommée « usine UP3-A ».

Au sein de l'établissement de La Hague, le système de transport EMEM (enceinte mobile d'évacuation de matériel) à operculaire sert à transporter des échantillons, des matériels et des déchets technologiques (filtres de ventilation, vannes, pompes, etc.) irradiants.

En réponse à la prescription relative à l'amélioration de ce système de transport figurant dans la décision de l'ASN no 2016-DC-0554 du 3 mai 2016 modifiée, Orano Recyclage a déposé une demande de modification de ce système qui consiste en :

la mise en place d'une protection mécanique (PM) autour de l'EMEM à operculaire ; une nouvelle remorque de transport adaptée au transport des emballages EMEM à operculaire dans la PM ;

quelques aménagements sur les emballages EMEM à operculaire eux-mêmes.



Ces **modifications**, dont certains détails ont encore évolué à la toute fin de l'année 2022, **ont été autorisées** par la décision n° CODEP-DTS-2023-009151 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 mars 2023.

Fin 2022, Orano Recyclage a sollicité un second report d'échéance de la prescription relative à la mise en œuvre du système de transport ainsi modifié. Orano Recyclage justifie cette demande par les difficultés industrielles et économiques rencontrées par ses sous-traitants pour la fabrication des composants modifiés. Dans l'attente de la mise en œuvre de l'amélioration de l'EMEM à operculaire, Orano Recyclage a abaissé la vitesse de circulation du convoi à 15 km/h, sachant que chaque transport bénéficie d'un véhicule d'accompagnement qui permet notamment de sécuriser les intersections et de guider le conducteur lors des manœuvres.

Le projet de décision soumis à la consultation accepte ce report d'échéance. Projet de décision.pdf (PDF - 118.8 ko)

## Réception, déchargement, entreposage et traitement des assemblages combustibles MOX (INB 116 et 117)

#### Consultation du 26/04/2023 au 10/05/2023

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives

Orano Recyclage exploite, sur le site de La Hague, les installations nucléaires de base 116 et 117, dans lesquelles sont réceptionnés, déchargés, entreposés et traités des assemblages combustibles. (...) Orano Recyclage souhaite réceptionner un nouveau type d'assemblages combustibles MOX non irradiés, appelés « RAM 8 x 8 », pour lequel seule la section des faisceaux de crayons diffère des caractéristiques des autres types d'assemblages combustibles MOX non irradiés déjà autorisés par cette décision. Cette différence géométrique n'est pas de nature à remettre en cause le caractère acceptable de ces RAM du point de vue de la sûreté et de la radioprotection.

A la suite de son instruction, l'ASN envisage d'étendre le champ d'application de sa décision n° 2018-DC-0625 du 15 février 2018 aux RAM  $8\times 8$  et soumet à consultation du public le projet de décision.

<u>Projet de décision.pdf (PDF - 90.5 ko)</u> Courrier Orano (PDF - 375.72 ko)

## Orientations du troisième réexamen périodique des réacteurs de 1 450 MWe

## Consultation du 19/04/2023 au 31/05/2023

L'ASN met à la disposition du public le dossier d'orientation d'EDF pour le troisième réexamen périodique de ses réacteurs de 1 450 MWe (réacteurs de type N4). Ces quatre réacteurs sont situés dans les centrales nucléaires de Chooz et de Civaux.

( )

EDF a engagé en 2021 le troisième réexamen périodique de ses quatre réacteurs nucléaires de 1 450 MWe. Comme pour les réexamens périodiques précédents, afin de tirer parti du caractère standardisé de ses réacteurs, EDF prévoit de réaliser ce réexamen périodique en deux temps :

une phase de réexamen périodique dite « générique », qui porte sur les sujets communs à l'ensemble des réacteurs du même type. Cette approche générique permet de mutualiser les études de la maîtrise du vieillissement, de l'obsolescence et de la conformité de l'installation, ainsi que les études de réévaluation de sûreté et de conception des éventuelles modifications à apporter ;

une phase de réexamen périodique dite « spécifique », qui porte sur chaque réacteur individuellement, et qui s'échelonnera entre 2030 et 2033. Cette phase permet d'intégrer les caractéristiques particulières de l'installation et de son environnement, telles que, par exemple, le niveau des agressions naturelles à considérer et l'état de l'installation.



La phase de réexamen dite « générique » débute par la définition des objectifs assignés à ce réexamen périodique. EDF a transmis à cet égard un « dossier d'orientations du réexamen périodique » qui précise ses objectifs.

L'ASN prendra position sur ces orientations mi-2023.

<u>Dossier EDF - Orientations du troisième réexamen périodique des réacteurs de 1 450 MWe (PDF - 23.65 Mo)</u>

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 24/04/2023

Centrale nucléaire de Saint-Alban Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Organisation et moyens de crise

INSSN-LYO-2023-0468.pdf (PDF - 516.37 Ko )

Inspection du 20/04/2023

Centrale nucléaire du Bugey Réacteurs de 900 MWe - EDF

Prélèvement d'eau et rejets d'effluent, surveillance des rejets et de l'environnement

INSSN-LYO-2023-0896.pdf (PDF - 504.71 Ko )

déversement sur les voiries du site de boues issues du traitement de l'eau du Rhône par la station de déminéralisation du site, une partie de ces boues ayant atteint le réseau de collecte et d'évacuation des eaux pluviales du site (SEO) puis le Rhône

(...) Si l'inspection a permis de confirmer que les quantités de boues rejetées et leurs caractéristiques ne présentent pas de danger pour l'environnement ou les personnes, certains dysfonctionnements organisationnels ont été mis en évidence et sont à corriger pour éviter le renouvellement de cet évènement.

Inspection du 20/04/2023

Usine Georges Besse de séparation des isotopes de l'uranium par diffusion gazeuse Transformation de substances radioactives - Eurodif

Conception, construction et structures de génie civil.

<u>INSSN-LYO-2023-0532.pdf (PDF - 258.75 Ko )</u>

Inspection du 20/04/2023

Centrale nucléaire de Chinon B Réacteurs de 900 MWe - EDF

Gestion des sources - gammagraphie

INSSN-OLS-2023-0715.pdf (PDF - 362.87 Ko )

Inspection du 20/04/2023

Centrale nucléaire de Penly Réacteurs de 1300 MWe - EDF

<u>Inspection sur le thème de la gestion des déchets</u>

INSSN-CAE-2023-0207.pdf (PDF - 133.47 Ko )

Inspection du 19/04/2023

Centrale nucléaire de Golfech Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Prélèvements d'eau et rejets d'effluents

INSSN-BDX-2023-0075.pdf (PDF - 158.53 Ko )

Inspection du 19/04/2023

International

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)



#### INSNP-DEP-2023-0264.pdf (PDF - 400.10 Ko )

ateliers de Westinghouse Italy (WEI), à Monfalcone, sur le thème de la qualité de fabrication des générateurs de vapeur de remplacement du projet GV80F destinés au palier 1300MWe du parc électronucléaire français.

Inspection du 19/04/2023

#### Services centraux Framatome

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

INSNP-DEP-2023-0247.pdf (PDF - 395.92 Ko )

une inspection courante de FRAMATOME, réalisée de façon inopinée, a eu lieu le 19 avril 2023 sur des opérations de traitement thermique de détentionnement (TTD) des soudures des CSP du réacteur EPR.

Inspection du 18/04/2023 au 19/04/2023

Centrale nucléaire du Tricastin Réacteurs de 900 MWe - EDF

Ancrages et supportages, dispositifs auto-bloquants (DAB)

INSSN-LYO-2023-0432.pdf (PDF - 907.00 Ko )

Inspection du 17/05/2023 (erreur date : inspection du 17 avril 2023)

#### Services centraux Framatome

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

INSNP-DEP-2023-0243.pdf (PDF - 389.20 Ko )

L'inspection en objet s'est déroulée dans le cadre de l'évaluation de la conformité de cuves et de générateurs de vapeur pour le projet de réacteurs EPR2, menée selon l'arrêté en référence [3], et plus précisément dans le cadre de la fabrication de composants destinés à ces équipements, au sein de l'usine Framatome Le Creusot (FLC)

Inspection du 17/04/2023

Réacteurs en démantèlement A1 et A2 de Saint-Laurent-des-Eaux Installation en démantèlement - EDF <u>Visite générale</u>

INSSN-OLS-2023-0772.pdf (PDF - 297.01 Ko )

Inspection du 17/04/2023

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux Réacteurs de 900 MWe - EDF

Protection des ESPN contre les surpressions

INSSN-OLS-2023-0751.pdf (PDF - 376.47 Ko )

Inspection du 12/04/2023

## Services centraux Framatome

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

INSNP-DEP-2023-0255.pdf (PDF - 438.33 Ko )

L'inspection par l'ASN du 12 avril 2023, du fabricant FRAMATOME réalisée dans son usine de Saint Marcel (71) portait sur le thème « Stratégie d'acquisition et de maintien des compétences du Fabricant FRAMATOME dans le domaine des assemblages permanents (soudage). Application du projet Excell de l'exploitant EDF ».

(...) Les inspecteurs de l'ASN ont constaté que FRAMATOME a d'ores et déjà intégré dans son organisation des dispositions en prévision de la fabrication de plusieurs réacteurs de type EPR.

Inspection du 30/03/2023

Centrale nucléaire de Saint-Alban Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Gestion des modifications.

<u>INSSN-LYO-2023-0476.pdf (PDF - 504.92 Ko )</u>



Inspection du 10/02/2023

Pégase et Cascad Stokage de substance radioactives - CEA

Etat des systèmes

<u>INSSN-MRS-2023-0859.pdf (PDF - 345.70 Ko )</u>

Inspection du 26/01/2023 au 27/01/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

Réalisation des études agressions, et notamment des études "grands froids", dans le cadre du RP4 1300 INSSN-DCN-2023-0281.pdf (PDF - 265.99 Ko )

Lors de cette inspection, les inspecteurs ont tout d'abord pu noter la difficulté pour vos services à transmettre les documents nécessaires à l'inspection. Les attentes des inspecteurs n'étaient pas toujours comprises et des documents ont été transmis tardivement en décalage avec les discussions consacrées au sujet durant l'inspection.

(...) d'une façon générale, le traitement de l'AIP « réalisation des études agressions » au sein d'EDF/DIPDE est satisfaisant et conforme aux exigences de l'arrêté INB.

Néanmoins, lors de cette inspection, les inspecteurs ont réalisé un certain nombre de constats qui appellent, soit des actions correctives, soit des clarifications de la part de vos services

Inspection du 25/11/2022

Installation d'ionisation de Pouzauges Installation d'ionisation - Ionisos

Contrôle des installations nucléaires de base Lettre de suite de l'inspection du 25 novembre 2022 sur le thème de l'instruction du réexamen périodique de sûreté

INSSN-NAN-2022-0635.pdf (PDF - 272.56 Ko )

## Les décisions de l'ASN

<u>Décision n° CODEP-CLG-2023-012727</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 8 mars 2023 modifiant la décision n° 2020-DC-0695 de l'autorité de sûreté nucléaire du 13 octobre 2020 relative au démantèlement partiel de l'installation nucléaire de base n° 93.

<u>Décision n° CODEP-CLG-2023-012740</u> du président de l'ASN du 8 mars 2023 **fixant des prescriptions** applicables à l'exploitation des parcs d'entreposage constitutifs des installations nucléaires de base n° 178 et 179.

<u>Décision n° CODEP-LYO-2023-023537</u> du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 avril 2023 autorisant la modification de manière notable de l'installation nucléaire de base n° 63-U

<u>Décision CODEP-SGE-2023-024294</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 14 avril 2023 **établissant la procédure de recueil et de traitement des signalements internes** reçus par l'Autorité de sûreté nucléaire

<u>Décision n° CODEP-DTS-2023-023827</u> du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 9 mai 2023 certifiant que le modèle de colis constitué par l'emballage TN GEMINI ou RD39, est conforme en tant que modèle de colis de type B(M).